



AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE

L'ESSENTIEL 2022

FOCUS SUR NOTRE ACTIVITÉ, NOS RESSOURCES ET NOS DÉPENSES

ÉDITO



Grâce à vous, une mobilisation sans faille pour les droits humains

Bertrand Puel,
Trésorier d'Amnesty International
France

De la libération du militant égypto-palestinien Ramy Shaath en janvier à l'envoi d'une délégation aux Nations unies à New York en fin d'année pour porter notre combat contre la cybersurveillance, l'année 2022 aura été riche en événements, en avancées et en actions militantes après les longs mois où celles-ci furent empêchées par la pandémie. Nous avons mené à terme la campagne « *Silence on arme* » et lancé deux nouvelles campagnes : « *Ramener la coupe à la raison* » en amont de la coupe du monde de football au Qatar, et « *Manifestez-vous* » pour défendre le droit de manifester partout dans le monde.

L'année a été également marquée par le soulèvement « *Femmes, Vie, Liberté* » en Iran que nous avons accompagné de façon très réactive. Grâce à vous, nous avons produit des rapports, notamment sur l'apartheid israélien à l'encontre du peuple palestinien, les crimes contre l'humanité dans le Tigré en Éthiopie et les crimes de guerre commis par l'armée russe dans le cadre du conflit en Ukraine. Ce ne sont que des exemples de ce que nous avons accompli ensemble en 2022 : ils prouvent à quel point votre voix compte et votre soutien est décisif pour faire progresser les droits. Merci pour votre engagement à nos côtés !

NOTRE MISSION

Conformément à nos valeurs de solidarité, d'indépendance et d'impartialité, nous agissons pour défendre et faire respecter les droits humains partout où ils sont en danger.

POUR Y PARVENIR, NOS ACTIONS VISENT À :

- Enquêter sur les atteintes aux droits humains pour les faire connaître.
- Faire du plaidoyer pour défendre celles et ceux dont les droits sont bafoués.
- Exercer des pressions sur des gouvernements ou d'autres détenteurs de pouvoir, comme les entreprises.
- Mener des opérations de mobilisation à travers le monde avec des millions de personnes.
- Promouvoir les droits fondamentaux en particulier via des activités d'éducation aux droits humains.

NOS MOYENS D'ACTION



ENQUÊTER

sur le terrain



ALERTER

opinions, médias



AGIR

rapports, mobilisation, soutien

EN FRANCE

 **129 000**
membres

 **+ de 1 million**
signatures de pétitions

 **96 %**
des ressources issues
de la générosité
du public

DANS LE MONDE

 **10 millions**
de membres et
sympathisants

 **150**
pays et territoires
couverts par l'action
d'Amnesty International

SYNTÈSE DE NOS COMPTES EN 2022

Amnesty International France (AIF) appartient à un mouvement mondial constitué de 70 sections nationales à travers le monde et dont le Secrétariat international est basé à Londres. Les comptes présentés dans ce document correspondent aux comptes combinés du Secrétariat national d'AIF et de ses 256 groupes locaux au 31 décembre 2022.

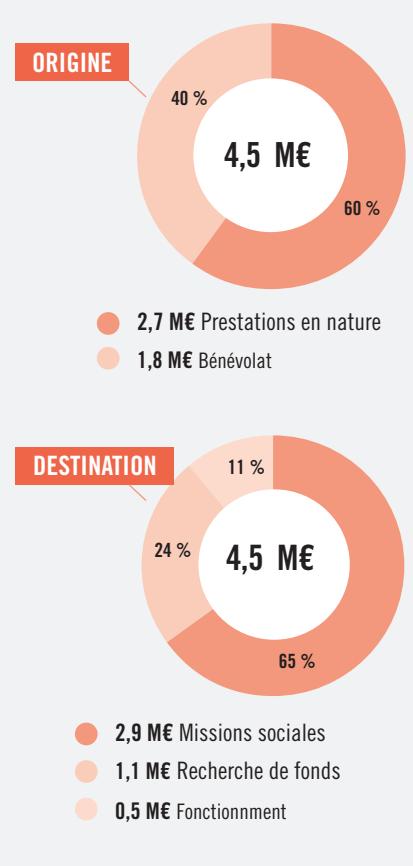
NOTRE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Pour assurer son **indépendance** et son **impartialité**, Amnesty International n'accepte aucune subvention d'États ou de partis politiques, tant en France qu'au niveau international. Le financement d'AIF repose donc essentiellement sur la **générosité du public** (dons, cotisations et libéralités notamment).

En 2022, le total de **nos produits** s'élève à 33 M€ dont **96% provient de la générosité du public** (31,7 M€). Les 4 % restants proviennent principalement des abonnements à la Chronique et des ventes de produits de la boutique AIF.

Du point de vue **des charges**, le total général atteint 32,4 M€ dont 36 % correspond à notre **contribution au mouvement international** (11,6 M€). Le reste est constitué à 43 % de dépenses d'activité (13,5 M€) et de 21 % de dépenses en ressources humaines (6,7 M€).

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE



COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 2022 (EN K€)

	TOTAL 2021	Dont Générosité du public	TOTAL 2022	Dont Générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public	27 288	27 288	31 567	31 567
2. Produits non liés à la générosité du public	1 192		1 149	
3. Subventions et autres concours publics	14		38	
4. Reprises sur provisions et dépréciations	29		173	
5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	87	87	113	113
TOTAL DES PRODUITS	28 610	27 375	33 040	31 680
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales	16 709	16 461	20 455	19 931
2. Frais de recherche de fonds	5 726	5 726	6 496	6 496
3. Frais de fonctionnement	5 217	4 326	5 337	4 573
4. Dotations aux provisions et dépréciations	232	126	17	
5. Impôt sur les bénéfices	10		12	
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	155	155	76	76
TOTAL DES CHARGES	28 049	26 794	32 393	31 076
EXCÉDENT OU DÉFICIT DE L'EXERCICE	561	581	647	604

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

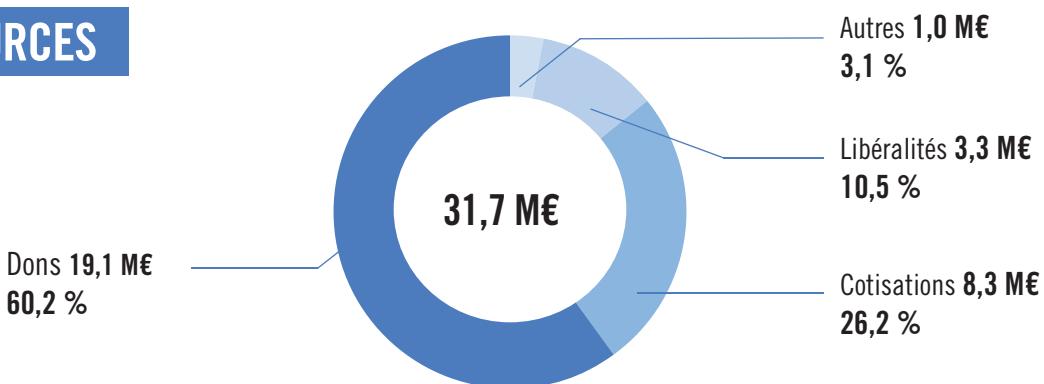
Les bénévoles constituent une force essentielle et indispensable de notre mouvement. En 2022, nos 160 bénévoles au Secrétariat national ou dans les instances de gouvernance se sont investis à hauteur de 52.000 heures à nos côtés ! Ceci représente plus de 28 ETP (équivalents temps plein) soit une valorisation de 1,8 M€.

Cette valorisation ne prend pas en compte la précieuse mobilisation des militants réunis en régions et dans nos 451 structures locales, organisées en groupes locaux (256), antennes jeunes (170) et cercles d'action (25). Partout en France, ces milliers de militants assurent le relais de nos actions et agissent auprès de tous les publics pour les informer, les sensibiliser et les rendre acteurs de la défense des droits humains.

Les **prestations en nature** sont composées essentiellement de **concours gracieux de diffuseurs médias et d'agences de communication** et permettent notamment à nos combats et nos campagnes de bénéficier d'une plus forte visibilité.

FOCUS SUR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

RESSOURCES



DONS

Avec 19,1 M€ récoltés en 2022, les dons reçus sont en augmentation de 1,7 M€ par rapport à 2021 (+10 %). Ils représentent 60 % des ressources issues de la générosité du public contre 64 % en N-1. Cette diminution relative (- 4 points) s'explique principalement par le résultat exceptionnel des libéralités qui a quasiment doublé.

Notre modèle de collecte repose prioritairement sur les prélevements automatiques. Moins sujets aux aléas liés aux évènements extérieurs, ils permettent d'accroître notre stabilité financière. En 2022, leur part représente 64 % du total de nos ressources.

COTISATIONS DES MEMBRES

Fin 2022, le mouvement d'Amnesty France compte plus de 129 000 membres qui partagent notre vision, nos valeurs fondamentales et contribuent à notre mission. Ceci représente une hausse de 3 % par rapport à 2021. Leurs cotisations en valeur s'élèvent quant à elles à 8,3 M€ sur l'exercice contre 7,8 M€ en N-1 (+ 6,5 %).

Nous proposons systématiquement à nos donateurs qui ne le sont pas déjà, de devenir membre de l'association.

LIBÉRALITÉS

Les ressources liées aux libéralités (legs, assurances-vie et donations) ont connu une augmentation considérable de + 84 % avec 3,3 M€ en 2022 contre 1,8 M€ prévus au budget et réalisés en 2021. Leur poids sur le total des ressources bondit donc naturellement pour s'élever à 10,5 % en 2022 contre 6,6 % l'an dernier.

Difficilement prévisible par nature, l'évolution des libéralités s'explique principalement cette année par la réception d'un important dossier de legs d'un montant de 1,8 M€. Les 1,5 M€ restants sont issus de 25 dossiers d'assurances-vie et 15 dossiers de legs.

AUTRES RESSOURCES

Les autres ressources sont composées principalement des abonnements à la Lettre d'Amnesty (195 K€) et des recettes issues d'une vente aux enchères d'art contemporain soutenue par Sotheby's (534 K€).

Le résultat net de cette dernière, qui a permis de récolter +1,2 M€ (hors taxes et commissions) a été réparti, conformément à la convention, à parts égales entre les sections française et suisse d'Amnesty International.

BILAN SIMPLIFIÉ

Toutes les données financières présentées dans l'Essentiel sont extraites de nos comptes combinés 2022, certifiés par notre commissaire aux comptes et approuvés par notre Assemblée générale des 24 et 25 juin 2023.

ACTIF NET (en K€)	31/12/2021	31/12/2022	PASSIF (en K€)	31/12/2021	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	326	350	Réserves	13 963	14 698
Immobilisations corporelles	2 339	2 812	Report à nouveau	1 099	912
Biens reçus par L&D destinés à être cédés	588	1 202	Résultat de l'exercice	566	647
Immobilisations financières	144	201			
ACTIF IMMOBILISÉ	3 397	4 565	FONDS PROPRES	15 628	16 257
Stocks & en cours	149	119	Fonds reportés et dédiés	1 143	1 963
Créances d'exploitation	1 022	2 288	Provisions pour risques et charges	304	162
VMP et disponibilités	16 460	16 280	Dettes diverses	3 838	4 863
Charges constatées d'avance	448	529	Produits constatés d'avance	563	536
ACTIF CIRCULANT	18 079	19 216	DETTES ET AUTRES PASSIFS	5 848	7 524
TOTAL GÉNÉRAL	21 476	23 781	TOTAL GÉNÉRAL	21 476	23 781



EMPLOIS



MISSION SOCIALE

Lors de son Assemblée mondiale de 2021, notre mouvement a adopté un nouveau cadre stratégique pour la période 2022-2030 structuré autour de 2 grandes axes prioritaires :

- 1 La liberté d'expression, d'association et la garantie du droit de réunion pacifique pour toutes et tous.
- 2 L'égalité et la non-discrimination, avec notamment la promotion de la justice de genre, raciale et intersectionnelle, la protection des droits des réfugiés et migrants et l'obtention de la justice climatique.

Parallèlement à ces 2 priorités, des moyens seront également consacrés à des domaines complémentaires, tels que les crises et conflits armés, la justice pénale internationale, la peine de mort, la lutte contre la torture ou le commerce des armes.

Sur les 31,1 M€ de dépenses liées à la générosité du public, 20 M€ ont été consacrées aux missions sociales (+ 20 % par rapport à 2021) dont 11,7 M€ initiées directement par AIF et 8,3 M€ via notre Secrétariat international.

FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Pour garder une totale liberté d'action, AIF se doit de garantir son indépendance financière vis-à-vis de tout gouvernement ou puissance économique. Dans ces conditions et en l'absence de recours aux subventions, ce poste est essentiel à notre association pour permettre de développer nos ressources et nous permettre de mener à bien nos actions.

Malgré une hausse de 770 K€ entre 2021 et 2022, la part de nos frais de collecte sur le total de nos ressources (31,1 M€) a diminué de 0,4 point pour atteindre 20,5 % contre 20,9 % en N-1. Ce qui représente une bonne nouvelle pour notre modèle économique.

POLITIQUE DES RÉSERVES

Dans le cadre de notre politique de gestion des risques, les réserves sont encadrées par une politique validée par le conseil d'administration (CA). Elles sont principalement destinées à assurer la pérennité et l'indépendance de l'association tout en évitant un niveau excessif. Après affectation du résultat, elles représentent 5,7 mois d'activité et sont constituées notamment de :

- La réserve d'investissement (3,4 M€) qui permet de garantir la capacité de financement de l'actif net immobilisé (hors financier et legs).
- La réserve d'intervention (11,7 M€) qui permet d'assurer la pérennité d'AIF en cas de difficultés conjoncturelles et le développement d'AIF dans le cadre des orientations définies par le CA.

EN FRANCE

Ces dépenses sont principalement organisées à travers nos 3 programmes d'Action : Libertés, Justice de genre et non-discrimination et Conflit, migration, justice (cf. « Des combats menés avec et grâce à vous »).

A sein de chaque programme, plusieurs projets sont menés en parallèle au travers d'importants travaux de recherche, de plaidoyer, de campagnes de sensibilisation et d'éducation pour la défense des droits humains.

À L'INTERNATIONAL

En 2022, la contribution d'AIF au mouvement international s'est élevée à 11,6 M€ soit une hausse de 25 % par rapport à 2021. L'essentiel de cette contribution (8,3 M€ soit 72 %) a été directement affecté aux missions sociales. Le reliquat a été réparti entre les frais de fonctionnement (22 %) et les frais de recherche de fonds (6 %).

L'accentuation de notre effort de solidarité à l'égard du mouvement a notamment permis à 37 sections n'ayant pas la possibilité de s'autofinancer, de bénéficier d'une aide redistributive leur permettant de disposer de moyens accrus pour défendre localement les droits humains, notamment en Afrique et en Amérique latine.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Le poids des frais de fonctionnement et de communication a diminué de 1,4 point par rapport à l'an dernier. Ils représentent 14,7 % du total des dépenses (4,6 M€) contre 16,1 % en N-1. Plus de 56 % de ces dépenses ont été engagées par le Secrétariat national via la contribution au mouvement.

Indispensables au bon fonctionnement de l'association, ces dépenses sont composées des frais relatifs aux services supports (RH, juridique, informatique, finances...), à notre communication institutionnelle vers le public ainsi qu'à la gouvernance et à l'organisation régionale.

TOUS NOS COMPTES DÉTAILLÉS ET LEURS ANNEXES SONT EN LIBRE CONSULTATION

sur www.amnesty.fr ou www.journal-officiel.gouv.fr/

Pour toutes informations complémentaires : adressez nous une lettre à : Amnesty International – Service Financier, 76 bd de la Villette 75940 Paris Cedex 19



DES COMBATS MENÉS AVEC ET GRÂCE À VOUS



ON SE BAT ENSEMBLE,
ON GAGNE ENSEMBLE !

C'est grâce à vous et à votre mobilisation jour après jour que nous menons sans relâche nos actions pour défendre les droits humains, protéger celles et ceux dont les droits sont bafoués et lutter contre les injustices.

> Se battre pour la justice de genre et contre les discriminations

En 2022, nous nous sommes mobilisés tant aux côtés des femmes et des filles afghanes, que pour contrer les attaques contre le droit à l'avortement en menant des actions pour des situations individuelles, notamment en Pologne. Nous avons également soutenu le soulèvement « Femmes, Vie, Liberté » en Iran et contribué à l'adoption d'une résolution du Conseil des droits de l'homme mettant en place une mission d'établissement des violations

des droits humains liées aux manifestations. En amont des Jeux olympiques d'hiver de Pékin, nous avons organisé des rassemblements en France pour dénoncer les crimes contre l'humanité commis en Chine envers les minorités du Xinjiang, poursuivant ainsi notre plaidoyer en faveur d'une enquête indépendante et internationale. Nos actions menées dans le cadre de la campagne « Ramener la coupe à la raison », dénonçant l'exploitation des travailleuses et travailleurs migrants lors de la coupe du monde de football

au Qatar, ont également été un succès, obligeant la Fédération Française de Football à prendre publiquement la parole sur ce sujet. Nous nous sommes également associés à une plainte contre Total, accusant la multinationale de ne pas avoir respecté son devoir de vigilance sur l'environnement. Cette plainte a récemment été jugée irrecevable par le tribunal judiciaire de Paris. Malgré cette première décision, nous restons mobilisés pour que les acteurs du dérèglement climatique répondent des conséquences de leurs activités.

DÉPENSES : 3,2 M€, soit 26 % des dépenses de mission sociale en France.

> Défendre les libertés

La campagne mondiale « Manifestez-vous » pour défendre le droit de manifester a été lancée pendant l'été. Notre campagne d'affichage en août dans plusieurs villes de France a permis de rappeler à des millions de personnes l'importance de défendre ce droit. À la suite du scandale Pegasus sur les pratiques illégales d'espionnage visant notamment

des militantes et militants, nous avons poursuivi nos actions pour demander un moratoire mondial sur la vente, les transferts et l'utilisation des technologies de cybersurveillance : notre délégation qui s'est rendue à l'Assemblée générale de l'ONU d'octobre à New York a ainsi rencontré des représentants de pays, des membres du secrétariat des Nations unies ainsi que de nombreuses organisations partenaires.

DÉPENSES : 4,7 M€, soit 38 % des dépenses de mission sociale en France.

> Protéger les civils dans les conflits, faire valoir les droits des personnes migrantes, obtenir justice

Ensemble, nous avons contribué à améliorer la transparence du gouvernement français en matière de transferts d'armes avec notre campagne « Silence on arme » qui s'est achevée en février 2022 par la remise des 146 000 signatures de notre pétition à destination d'Emmanuel Macron. Dans le cadre du conflit en Éthiopie, nous avons mis en lumière les

crimes de guerre et contre l'humanité commis par les parties au conflit dans la région du Tigré. Enfin, nous avons soutenu l'élaboration d'une plainte au pénal, en apportant une expertise juridique ainsi que des capacités de recherche. Cette plainte a été déposée par trois ONG contre des entreprises d'armement françaises pour leur possible complicité dans des crimes contre l'humanité au Yémen.

Nous avons également participé au 8^{ème} Congrès mondial contre la peine de mort organisé par Ensemble contre la peine de mort (ECPM), à Berlin.

DÉPENSES : 3,5 M€, soit 29 % des dépenses de mission sociale en France.



Les 7% restants correspondent aux actions complémentaires telles que les « 10 jours pour signer » et le travail réalisé par les commissions ou régions.

MERCI DE NOUS DONNER LES MOYENS D'AGIR !

Votre générosité est notre principale source de financement. Elle nous permet de mener nos missions en France et à l'international en toute indépendance et impartialité. C'est grâce à vous et votre engagement que nous remportons de belles victoires ! Merci !

DES VICTOIRES QUI SONT LES VÔTRES



© Clement Mahieu

VOTRE SOUTIEN FAIT PROGRESSER LES DROITS HUMAINS ET CHANGE LA VIE DE PERSONNES EN DANGER

Cette année encore, les combats que nous avons menés tous ensemble, avec vous, ont permis de remporter de magnifiques victoires. Des prisonnières et prisonniers d'opinion ont été libérés, des vies ont été changées, des droits ont été protégés et des lois réécrites. Voici quelques exemples de victoires obtenues en 2022 :



« Ils ont les armes, ils ont l'argent, ils ont le pouvoir, mais nous, nous pouvons compter les uns sur les autres... et nous avons Amnesty ! »

Après plus de 900 jours passés dans les prisons égyptiennes sans procès, l'opposant politique et défenseur des droits humains égypto-palestinien Ramy Shaath a été libéré en janvier 2022. Une libération dans laquelle nous avons joué ensemble un rôle déterminant en multipliant les actions, dont une pétition internationale qui a recueilli plus de 100 000 signatures. Dès sa libération, Ramy a tenu à remercier vous toutes et tous qui vous êtes mobilisés pour lui.



© James Rodriguez

« Je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous. Vous m'avez donné espoir pour la justice, la liberté et l'égalité qui doivent prévaloir pour tous les peuples et toutes les nations. »

Au Guatemala, Bernardo Caal Xol, défenseur maya des droits des populations autochtones et de l'environnement, était incarcéré pour des accusations forgées de toutes pièces en lien avec ses activités militantes. Plus d'un demi-million d'actions ont été menées en faveur de la libération de ce prisonnier d'opinion, toujours dans le cadre de la campagne « 10 jours pour signer » 2021. Nous nous sommes battus ensemble, nous avons gagné ensemble : Bernardo a été libéré en mars 2022.



© Amnesty International

■ « Merci de m'avoir sauvé la vie ! »

Condamné à mort en 2017 au Soudan du Sud alors qu'il avait à peine 15 ans, Magai Matiop Ngong a échappé grâce à vous à la peine capitale. Plus de 700 000 actions ont été menées dans le monde entier en sa faveur lors de notre grande campagne « 10 jours pour signer » de 2019. Il a finalement été libéré en mars 2022. Notre mobilisation commune a payé !



La lutte pour l'abolition mondiale de la peine de mort a continué de progresser !

Au cours de l'année, l'abolition de la peine de mort est entrée en vigueur au Kazakhstan, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en République centrafricaine, en Guinée équatoriale et en Zambie. Ce sont désormais 143 pays qui ont aboli la peine de mort en droit ou en pratique. Des pays restent encore à convaincre : continuons le combat !



Droit des femmes : des manifestations et des victoires majeures !

Dépénalisation de l'avortement en Colombie, absence de consentement désormais reconnue comme un viol en Espagne et en Finlande, manifestations massives aux États-Unis contre la révocation du droit à l'avortement, marches immenses au Mexique contre les violences faites aux femmes... L'année 2022 a été marquée par d'importantes victoires et mobilisations, initiées par les femmes pour revendiquer et défendre leurs droits.

Vous êtes plus de 230 000 à nous avoir soutenus en 2022. MERCI !

